

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 122-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.389

Déposée le: 10.04.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Guggisberg (Kirchlindach, UDC) (porte-parole)
Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)
Rüegsegger (Riggisberg, UDC)
Kummer (Burgdorf, UDC)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 04.06.2015

N° d'ACE: 1232/2015 du 21 octobre 2015
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



Dépôt de BLS à Riedbach: destruction inutile de terres cultivables?

BLS appartient au canton de Berne à 55,75 pour cent. Autant dire que le gouvernement bernois et le Grand Conseil ont leur part de responsabilité dans la manière dont agit la direction de BLS.

A Riedbach, BLS a formé le projet de faire construire un dépôt, un grand hangar pouvant contenir 15 voies au moins sur une largeur de 140 mètres et une longueur de 150 mètres. Selon les estimations de la compagnie, 340 personnes travailleront à Riedbach en 2025. Les ateliers de Bönigen et d'Oberburg seront fermés.

Ce projet de construction concerne les terres de 20 propriétaires fonciers. Or, selon la loi fédérale sur les chemins de fer, les propriétaires peuvent être expropriés si les droits nécessaires ne peuvent être acquis de gré à gré.

L'exploitation agricole Kohler devrait faire place à cette nouvelle construction. BLS a notifié au propriétaire qu'il aurait ensuite la possibilité de travailler dans les nouveaux ateliers.

La direction de BLS affirme avoir examiné 21 autres emplacements possibles.

Dès lors, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien d'hectares de terrain agricole faut-il pour la réalisation du projet de Riedbach ? Comment qualifie-t-on ces terres cultivables (qualité du sol et fertilité) ? Combien de mètres carrés de surfaces d'assolement sont concernés et faudra-t-il compenser ?
2. Quels sont les 21 autres sites examinés ? Combien de mètres carrés de surfaces d'assolement sont accaparés dans ces différents cas ?
3. Quels sont les sites classés aux places 2 à 6 dans l'évaluation ? Quels seraient là les avantages et les inconvénients d'un dépôt ?
4. La fermeture des ateliers de Bönigen et d'Oberburg revient à faire un pas de plus vers la centralisation. Or, les sites de Bönigen et d'Oberburg ne seraient-ils pas importants précieusement pour offrir à la population rurale de précieuses places de travail ?
5. Selon les déclarations des propriétaires fonciers, la communication avec la société BLS est assez lacunaire et le ton plutôt dérangeant. Que fait le Conseil-exécutif pour que BLS s'attache dorénavant à informer les propriétaires en temps utile et à s'adresser à eux avec plus de correction et de respect ?
6. La propriété agricole a une grande valeur. L'expropriation ne doit être décidée que s'il n'y a pas d'autre solution (d'autres sites, par exemple). Le Conseil-exécutif est-il aussi de cet avis ?
7. Que fait le Conseil-exécutif pour résoudre les difficultés liées au projet de BLS et au site de Riedbach ?
8. BLS a-t-il déjà envisagé une coopération avec les CFF dans le domaine de l'entretien et de l'infrastructure ? Si oui, en quels termes et avec quel résultat (en ce qui concerne surtout l'économicité) ?
9. Quel est le calendrier du projet de dépôt de BLS ?

Motivation de l'urgence :

Dans le contexte du projet de construction d'un dépôt BLS à Riedbach, la communication lacunaire et insatisfaisante a suscité l'inquiétude de la population et des propriétaires concernés. Pour certains agriculteurs, il y va de leur existence. C'est pourquoi il faut que la réponse à ces questions soit donnée rapidement.

Réponse commune du Conseil-exécutif

BLS a besoin d'un bâtiment de remplacement dans la région de Berne pour les ateliers RER d'Aebimatt, qui seront supprimés ou ne devraient plus pouvoir être utilisés que de manière très limitée à partir de 2020 en raison du projet de réaménagement de la gare de Berne. Pour la sécurité d'exploitation de BLS, il n'est pas possible de renoncer à ces nouveaux ateliers. Le Conseil-exécutif comprend les critiques et les demandes formulées dans la motion concernant le site de Riedbach. Le projet de la société a déclenché un grand malaise dans les milieux concernés et intéressés. Cela a conduit BLS, à la demande du canton, à évaluer une nouvelle fois la question de manière approfondie et à créer un groupe de suivi, qui s'est réuni pour la première fois le 31 août 2015. Il est placé sous la direction du maire de Langnau Bernhard Antener et compte environ trente membres parmi lesquels figurent des représentants et représentantes des personnes directement touchées, de la ville et du canton de Berne, ainsi que ceux de différentes associations de protection de la nature, de l'association des paysans bernois, de groupes de branche, d'associations économiques, et de partis politiques. Le groupe de suivi a pour mandat d'examiner sans a priori et de manière critique l'évaluation des sites menée jusqu'ici par BLS. Selon un communiqué de presse, le groupe a pu commencer son travail dans un climat constructif.

Le Conseil-exécutif attend beaucoup de la démarche participative pour laquelle BLS a désormais opté. Le groupe de suivi, qui est largement représentatif, permet d'apporter le regard extérieur qui manquait auparavant et d'examiner le projet d'un œil critique. Pour ne pas nuire au processus en cours, il faut attendre les résultats de cet examen avant de décider de la suite de la procédure.

1. La construction d'ateliers à Riedbach nécessiterait environ 20 hectares de terrain agricole. Il s'agit pour l'ensemble des terrains requis de surfaces d'assolement.
2. BLS a procédé à l'examen des 21 sites suivants :
 - Berne, Niederbottigen, « Im Feld »
 - Berne, gare de Riedbach, « Moosacher »
 - Schmitten, Fillistorf, « Schällenberg »
 - Chiètres, « Papiliorama »
 - Chiètres, « Teilen-Teilen »
 - Chiètres/Müntschemier, « Hanematt »
 - Belp, « Würbel » et « Riedli »
 - Toffen/Belp, « Bifang »
 - Toffen/Kaufdorf, « STEP »
 - Rümlingen/Kirchenthurnen « Rossweid »
 - Uetendorf « Brüggmatt »
 - Münchenbuchsee/Schüpfen « Herrenmatt »
 - Mattstetten « Äspli »
 - Allmendingen b. Bern « Nider Eichi »
 - Münsingen/Wichtrach « Chesselau »
 - Konolfingen « Chonolfingenmoos »
 - Köniz, Oberwangen « Reinhardere »
 - Müntschemier « Bachmatte"
 - Mosseedorf « Lochacher »
 - Utzenstorf « Gschlüecht 1 »
 - Utzenstorf « Gschlüecht 2 »

Il s'agit pour l'ensemble de surfaces d'assolement.

3. Selon les informations fournies par BLS, sur les 21 sites examinés, 13 ont d'emblée été écartés à cause de la distance par rapport au nœud de Berne, car les coûts d'acheminement étaient trop élevés ou les surfaces trop petites.
Huit sites ont été analysés par BLS de manière plus détaillée :

- Berne, Niederbottigen, « Im Feld »
- Berne, gare de Riedbach, « Moosacher »
- Chiètres, « Papiliorama »
- Toffen/Belp, « Bifang »
- Münchenbuchsee/Schüpfen « Herrenmatt »
- Münsingen/Wichtrach « Chesselau »
- Allmendingen b. Bern « Nider Eichi »
- Mattstetten « Äspli »

Trois de ces sites n'entraient pas en ligne de compte pour BLS en raison des manques de capacité sur les tronçons. Deux autres ont dû être écartés pour des motifs relevant de la protection de la nature (passage à faune, zone de protection des eaux souterraines). Il ne restait donc plus que trois possibilités : Allmendingen, Niederbottigen et Riedbach. A Niederbottigen, cela exigerait le défrichement de forêts et la démolition de maisons, ce qui est problématique. En outre, la zone en question est traversée par une ligne à haute tension et se situe dans un périmètre potentiel de développement urbain. Le site envisagé à Allmendingen se trouve quant à lui sur le tronçon NLFA à l'est de la gare de Berne, qui est déjà fortement chargé, et la disponibilité future des sillons n'est pas garantie. Par ailleurs, selon la variante choisie, il faudrait soit toucher à une zone de protection de la nature, soit démolir une ferme.

En revanche, aux yeux de BLS, le site de Riedbach comportait les avantages suivants :

- La complémentarité de ces ateliers, situés à l'ouest de Berne, par rapport à ceux de Spiez à l'est
 - La proximité avec le nœud/la gare de Berne
 - Une croissance de trafic prévisible avec suffisamment de capacités au niveau des voies
 - La conformité aux exigences posées au site
4. BLS considère que les deux ateliers d'Oberburg et de Bönigen sont trop éloignés du nœud de Berne et sont très difficilement accessibles. Les deux installations nécessiteraient de très importants travaux de réfection et seraient à long terme trop petites en termes de surface.
 5. BLS a examiné d'un regard critique et reconnu les faiblesses de la procédure choisie. Elle en a tiré les enseignements nécessaires.
 6. Oui.
 7. Comme il a été dit plus haut, à la demande du canton, BLS a décidé de mettre en place un groupe de suivi. Il faudra attendre les résultats de son travail.
 8. Oui, mais selon BLS aucune des analyses menées n'a donné de résultats. Les CFF exploitent déjà une installation de service dans le périmètre du RER bernois à Bienne et une autre dans celui du RER lucernois à Lucerne, toutes deux jouxtant le réseau BLS. Les capacités de ces deux installations sont trop faibles pour couvrir en plus les besoins de BLS.
 9. BLS prévoit de mettre les nouveaux ateliers en service en 2025 au plus tard. Le début des travaux est prévu au plus tôt en 2020.

Destinataire

- Grand Conseil